

Droits de sucession pour enfants mineurs

Par mariagate, le 22/03/2010 à 12:44

Bonjour,

le pere de mes enfants, est décèdé, quelques mois aprés le dècés de son père, mes enfants étant héritiers, n'ont jamais eut de nouvelles de la sucession, de leurs grand pére veuf, je n'était pas mariée avec le père de mes enfants ,le notaire m'a dit que je n'avais aucun droit de me renseigner sur cette affaire, moi je voudrais savoir qu'ai devenu l'heritage de mes enfants, ça fait maintenant neuf ans et toujours aucune nouvelle de personnes. j'espère que vous pourrez m'éclairer, en vous remerciant.